

15
16
17

15
16
17

JUIN

- XI^e RENCONTRES du RIUESS -
Réseau inter-universitaire de
l'économie sociale et solidaire

POITIERS

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE TRAVAIL

Revisiter la division sexuelle du travail : une approche internationale des initiatives de femmes dans l'ESS

Isabelle GUERIN

Socio-économiste, chercheur à l'IEDES, UMR 201
Développement et sociétés
Coordinatrice du projet "Rural microfinance and
employment: do processes
matter?"

Madeleine HERSENT

Consultant chercheur, Directrice de l'ADEL

<http://www.riuess.org/>



Revisiter la division sexuelle du travail : une approche internationale des initiatives de femmes dans l'ESS

Les inégalités sociales perdurent dans de nombreux pays notamment lorsqu'elles concernent les questions de genre. Les femmes sont confrontées à un déni de leur rôle économique. Alors que les inégalités entre hommes et femmes perdurent, une multitude d'initiatives locales animées par des regroupement féminins articulent actions économiques et solidarité. Ces initiatives promeuvent l'accès aux droits économiques et sociaux les plus basiques. Elles émergent dans différents secteurs et différents continents mais ont des lignes de force communes. Elles tentent de répondre de la manière la plus adaptée possible aux situations d'urgence et de survie rencontrées. L'accès à l'alimentation et à une nutrition équilibrée est une préoccupation largement partagée. Des services collectifs de restauration comme les *comedores populares* (cantines populaires) en Amérique latine ou les services de restauration ou traiteurs collectifs mis en place en France dans les quartiers populaires témoignent de cette vitalité. La question de la santé est aussi une motivation forte pour de nombreux regroupements dans des pays où cet aspect demeure souvent négligé. Ainsi émergent des projets de mutuelle de santé dans certains pays africains comme le Sénégal ou bien sur le continent indien. L'accès au crédit et aux différents modes de financement est aussi un moteur d'action pour de nombreux collectifs féminins qui se regroupent pour épargner et faciliter l'accès au crédit. L'exemple des *self-help groups* indiens est très intéressant à ce titre. D'autres femmes se mobilisent pour produire, transformer ou vendre. Les groupements d'intérêt économique féminins au Sénégal ou les coopératives de beurre de karité au Burkina Faso les actions liées à l'huile d'argan au Maroc ou bien celles du commerce équitable en Bolivie permettent aux femmes de répondre à cet enjeu. Beaucoup d'entre elles interviennent sur les problèmes d'environnement surtout dans la plupart des métropoles où les problèmes se posent de manière cruciale. Elles s'organisent collectivement pour prendre en charge les questions d'assainissement et de récupération des déchets. La question de la défense des droits économiques et l'accès à des salaires décents et à une protection sociale mobilisent de nombreux collectifs : Self-Employment Women Association (SEWA) en Inde, Self-employed Women Union (SEWU) en Afrique du Sud, Kormojibi Nari (« Les travailleuses ») au Bangladesh, Movimiento de Mujeres Trabajadoras y Desempleadas « Maria Elena Cuadra » (MEC) au Nicaragua, Sahabat Wanita Friends of Women et Tenaganita Women's Workforce Action Group en Malaisie..... Ces actions se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Elles se créent souvent avec une dynamique propre, en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés. De par leur existence même, elles interrogent les pratiques économiques, elles expérimentent des formes innovantes d'organisation et de production qui facilitent la revendication de changements structurels nécessaires. L'ouvrage « femmes, économie et développement » tente de comprendre et d'analyser les situations rencontrées par les femmes dans différents pays et d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension sur les dynamiques à l'œuvre.

Des initiatives

Nous nous sommes beaucoup interrogées sur le terme initiatives qui nous semble bien correspondre aux réalités rencontrées. Pourquoi le choix de cette terminologie ? Le terme désigne d'abord une capacité d'agir ou d'entreprendre, un pouvoir de prendre ou d'influer sur des décisions. Il situe registre de l'action (Fraisie, 2009). Il donne des précisions sur la démarche suivie. Il inscrit l'action dans une temporalité précise avec un commencement, un point de départ mais aussi renseigne sur une localisation et sur une identification des acteurs qui la construisent. Il nous paraît essentiel de s'intéresser aux dynamiques et aux stratégies

des acteurs. Le terme Initiatives renvoie à une dimension sociopolitique explicite au sens d'une capacité à décider pour soi-même et à agir sur son environnement immédiat. Les regroupements de femmes qui se mobilisent tentent souvent de répondre à des questions de survie et des besoins vitaux tout en élaborant des formes nouvelles de pratiques économiques et politiques. Nous avons fait ce choix car parler d'« entreprise », au contraire, prédétermine un type d'organisation ou de structure de décisions qui se traduit dans les modes de gouvernance ou les statuts juridiques. Nous avons beaucoup analysé les enjeux de ces actions. La question est souvent posée et sert de base critique pour estimer ces actions. Est-ce simplement de la résistance aux multiples discriminations dont les femmes font l'objet ou esquissent-elles un meilleur développement et une plus grande justice sociale ? Maintiennent-elles les choses en l'état ou au contraire luttent-elles contre certaines inégalités ? Sont-elles des palliatifs aux défaillances du marché et aux échecs des politiques publiques ou amorcent-elles une réinvention de l'économie et du développement ? Ces initiatives se posent différemment selon les contextes tout en soulevant des enjeux communs. Les perspectives sont complémentaires entre le Nord et le Sud. Au Nord, la question prioritairement posée est celle du respect du code du travail, des conditions décentes de l'exercer mais aussi de l'articulation des différents temps des femmes. Comment articuler une vie professionnelle avec une vie familiale et les activités dites de « reproduction ». Au Sud, les points d'ancrage sont différents. La pauvreté et la nécessité de répondre concrètement aux situations de survie sont des moteurs importants pour les actions. Cette situation est renforcée du fait de la faiblesse des États de droit et du manque d'infra structure. Le point sensible concernant le rapport production/reproduction est également centrale. La formule de Naila Kabeer résume cet enjeu qui traverse les frontières. : « *Les problèmes des femmes sont liés à leurs multiples rôles, d'ouvrières, de mères, de conjointes et de syndicalistes, ainsi qu'au stress dû à l'incompatibilité entre maternité et travail* ». Un grand nombre d'initiatives vise à permettre aux femmes de mieux concilier ces différentes activités. Elles traduisent la résistance à un modèle établi et des aspirations à la justice sociale. En se dotant de leur propre forme d'organisation appuyée sur la polyvalence et le partage des responsabilités et des tâches, elles réinterrogent l'articulation vie familiale et vie professionnelle ainsi que les frontières entre rémunération et engagement bénévole.

L'accès aux droits économiques et sociaux

La question de l'accès aux droits est essentielle pour beaucoup d'acteurs. Les regroupements féminins agissent souvent pour pallier l'insuffisance voire l'absence de droits économiques, sociaux et politiques de base. Les femmes jouent alors un véritable rôle en matière de justice sociale et participent à ce titre à l'intérêt général. Dans l'ouvrage collectif, Christine Vescur souligne que ce sont des lieux « *de réinvention culturelle du politique* ». De même, Myriam Nobre et Tais Viudes de Freitas insistent sur leur contribution à un renouvellement des pratiques. Les besoins dans le domaine des droits sont grands. Les réponses des initiatives peuvent parfois paraître très limitées, mais ces formes de mobilisation sont souvent les seules qui irriguent la vie locale. Le refus des inégalités et la garantie de biens collectifs nécessaires pour la communauté demandent de nombreuses formes de mobilisation souvent souterraines et des négociations parfois tendues auprès des autorités publiques.

Des initiatives solidaires

Beaucoup de ces initiatives se reconnaissent dans la mouvance de l'économie solidaire autour de la définition proposée par Bernard Eme et Jean-Louis Laville :

« Composante spécifique de l'économie au côté des sphères publique et marchande, l'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens » (Eme et Laville, 2005, p. 253).

Elles ont en commun certaines spécificités : le comportement économique, le mode d'organisation collectif, le rapport au quotidien et au politique, les aspirations qui les conduisent. La pluralité des comportements économiques est une première particularité. Ceux-ci ne se réduisent pas à la seule poursuite d'intérêts matériels mais englobent la recherche de bien-être et de bien-vivre, le souci d'autrui et l'engagement. Une autre spécificité concerne la mobilisation des ressources non marchandes et non monétaires et leur hybridation avec celles du marché dans la consolidation des activités. La dimension collective des initiatives est également une composante forte, ce qui suppose de rompre avec des conceptions individualistes. L'entrepreneuriat collectif, l'*empowerment* ou la reconnaissance des « capacités » sont autant de stratégies développées pour atteindre cet objectif de manière positive.

Les femmes s'inscrivent dans des projets collectifs, qui leur permettent de compenser les faiblesses et les fragilités individuelles. Cette démarche aide les femmes à vaincre les obstacles ainsi qu'à réunir les conditions de réussite. Le fait d'avoir la maîtrise du projet, savoir ce qu'elles veulent et le mener à terme de la manière souhaitée leur donne l'énergie et la force de se lancer dans des démarches complexes. Elles souhaitent maîtriser le processus de construction et diriger collectivement l'entreprise et organiser le travail de manière partagée. L'action collective favorise le changement des mentalités sans lequel ces actions ont peu de chance d'aboutir.

Le rapport à l'ici et au maintenant est très structurant pour les initiatives. Celles-ci s'efforcent de « construire au quotidien une autre mondialisation. Elles favorisent « *une invention du quotidien* » (De Certeau, 1990). Dans une période de crise où les conditions de vie se dégradent, ces initiatives proposent des alternatives concrètes pour résister et construire d'autres solutions. Les promotrices inscrivent leurs actions dans une double dimension politique : celle de l'accroissement de la capacité d'action et celle des changements sociaux. L'implication des femmes dans le renouvellement des formes d'actions collectives témoigne également d'un rapport très pragmatique au politique, au sens d'une capacité d'agir sur les normes et sur les règles. Dans ces initiatives, se joue une autre manière de faire de la politique, faisant ainsi écho aux propos d'Ulrich Beck : « *On observe une inversion précaire du politique et du non-politique. Le politique devient apolitique, et ce qui est apolitique devient politique.* » (Beck, 1989, p. 405.) C'est cet agencement singulier qui fait leur force et leur faiblesse et les rend parfois vulnérables car c'est un modèle en rupture avec les formes classiques de militantisme politique.

Le rapport à l'utopie est aussi un élément essentiel dans ces démarches. Nous souhaiterions revenir sur la définition que nous donnons à ce terme pour bien saisir son importance dans la démarche des initiatives. L'utopie peut être considérée comme un outil critique permettant d'identifier un horizon à atteindre et l'idéologie comme un modèle intellectuel favorisant une justification du réel. En un mot, l'utopie se situe dans un ailleurs revendiqué. La définition qu'en propose Antonio David Cattani (2005, p. 652) dans le *Dictionnaire de l'autre économie* nous paraît particulièrement pertinente : « *L'utopie, écrit-il, est le désir d'altérité, la*

recherche de l'émancipation sociale, la conquête de la liberté. L'utopie n'est pas un concept ni un cadre théorique, mais une constellation de sens et de projets. Elle est une vision critique du présent et proposition pour le transformer positivement. »

Les freins

Mais le fait que ces initiatives soient menées par des femmes qui sont souvent non diplômées et peu qualifiées les confrontent à des problèmes de reconnaissance qui les freinent pour se développer. Les initiatives femmes sont confrontées à différents obstacles qui peuvent être contrecarrés si des stratégies adaptées sont mises en place. Un premier obstacle de taille tient à leur contexte de création. L'environnement économique, social et politique dans lequel émerge les initiatives leur est très défavorable. Elle s'y heurtent toutes et sans exception, plus ou moins rapidement, plus ou moins violemment. L'ancrage dans le local, nécessaire pour un développement cohérent doit se faire en lien avec d'autres réseaux, autrement il peut rapidement être une source d'enfermement et de dispersion des initiatives, quand il manque des relais à des niveaux plus larges. La démarche d'émancipation et d'autonomisation de nombreux regroupements entre en tension avec les modèles traditionnels et même parfois avec des réseaux proches qui défendent leur propre modèle. Ensuite la non reconnaissance et l'invisibilité qui les caractérise s'ajoutent aux nombreuses discriminations auxquelles elles doivent faire face.

La première des discriminations est politique. Elle prend racine dans la non-reconnaissance des initiatives solidaires de femmes auxquelles on reconnaît difficilement la légitimité de prendre des initiatives hors de l'action sociale sinon au sein de la sphère familiale. L'accès au monde économique leur demeure largement contesté. L'accès à la parole publique est *a priori* disqualifié par les pouvoirs technocratiques et communicationnels.

Jean-Louis Laville et Genauto Carvalho de França Filho (2005, p. 368) font observer que ces initiatives souffrent d'un déficit de crédibilité ou de discrimination négative. L'ensemble des initiatives solidaires partagent cette « invisibilisation » institutionnelle du fait de leur caractère hybride. Faire reconnaître les particularités de l'économie solidaire est un véritable défi, car le modèle de l'entreprise classique reste dominant dans l'imaginaire collectif et dans les faits. Le modèle de la création d'entreprise libérale est régulièrement appelé et pris comme unique référence. Pourtant, il est très différent des alternatives collectives et solidaires qui s'inscrivent non pas dans la recherche de profit financier mais dans la préoccupation du bien commun et se dotent d'une organisation de travail en cohérence avec l'objectif. Les méthodes d'accompagnement diffèrent également.

Les réponses auto-organisées aux besoins de la vie quotidienne des personnes sont complexes à mettre en œuvre. Elles se heurtent à une dimension sociopolitique de reconnaissance dans l'espace public de personnes aux pratiques socialement invisibles. Si cela est vrai pour l'ensemble des initiatives, quand il s'agit d'initiatives de femmes cette situation est encore renforcée et confortée par les mécanismes de discrimination de genre qui traversent nos sociétés. La légitimité des femmes est contestée quand il s'agit de choisir leur propre démarche d'émancipation, d'autonomisation et le mode d'organisation. Cette possibilité leur est déniée tant sur les plans symboliques, économiques que politiques. Les femmes sont confrontées à un cumul de discriminations qui les fragilise. Aux discriminations politiques s'ajoutent celles issues des champs socio économiques et sociaux.

Ensuite et surtout la spécificité même du mode d'organisation pose des questionnements singuliers. La spécificité collective des initiatives, essence même de leur action, est peu reconnue ni soutenue. Être exécutant, rester à sa place sociale ne pose pas de problème. En revanche créer et gérer collectivement une activité en questionnant les places assignées et la distribution des rôles fait l'objet de nombreuses réserves ou critiques. Vouloir créer une

activité économique collective où les femmes partagent de manière égalitaire les responsabilités et les tâches en répondant à la fois aux besoins identifiés et aux capacités collectives des personnes génère de très fortes oppositions. Défendre dans les faits un droit à l'initiative économique pour toutes et tous, se mettre en capacité de transgresser les rôles assignés par des démarches innovantes, génère de la violence institutionnelle. Vouloir mettre en cohérence le triptyque « valeurs, pratiques, modes d'organisation », dépasser les discours lénifiants par des actes et des réalisations concrètes suscitent méfiance et hostilité.

Une tension entre projet et processus est également à l'œuvre dans ces démarches. La dénégation systématique de la singularité de ces initiatives vise à les intégrer dans des programmes élaborés par des « technocrates ». Cet état de fait nous paraît révélateur d'un impensé largement partagé sur la capacité d'auto-organisation des personnes en difficulté socio-économiques. Faire émerger des espaces de possible avec leurs lots de négociations et de compromis n'a pas bonne presse dans un moment où il est de bon ton d'avoir des positions tranchées. Investiguer des voies singulières où les personnes construisent ici et maintenant un autre rapport à l'économie fait l'objet de nombreuses critiques.

La construction d'alternatives en rupture avec la norme, axées sur une pédagogie de la réussite est difficile dans une époque où règne en maître le discours, l'important est dans le récit et non dans l'action. Dans cette période d'ultra communication, la priorité est donnée à la représentation des choses. La société du spectacle dénoncée par Guy Debord en 1967 se propage (Debord, 1967). On constate une tendance lourde à utiliser des mots décalés de leur sens premier dans un langage adapté. Certains auteurs qualifient cette pratique de « *novolange* » qui aurait « *une dynamique propre, un caractère performatif qui fait sa force : plus elle est parlée et plus ce qu'elle défend – sans jamais l'exprimer clairement – a lieu* » comme le décrit E. Hazan (2006, p.21). L'essentiel est de raconter, non d'agir. Dans cet environnement, il n'est pas facile de faire reconnaître la spécificité des alternatives. Cette tension entre « mise en scène » et « mise en sens », était déjà relevé par Claude Lefort dans son essai sur le politique en 1986. Dans cette perspective, l'action est déconsidérée, car sujette à polémique. « *Il est urgent de ne rien faire* » (Lefort C. 1986) demeure un slogan largement partagé. Dans les secteurs encore fragiles institutionnellement, ayant du mal à se faire reconnaître, les réalisations, et même le réel, ne sont pas considérés comme importants, la ligne d'un horizon vertueux est promue. Les discriminations de genre renforcent cet aspect. Les milieux économiques et politiques demeurent encore très imperméables aux problématiques genrées comme les sphères institutionnelles et administratives. Le nombre de femmes dans les postes de représentation en témoigne. Or cette imperméabilité se retrouve également dans les secteurs contestataires ou alternatifs : les initiatives de femmes sont également marginalisées par les mouvements altermondialistes. Celui ci demeure globalement sur un modèle d'opposition au système axé, malheureusement, sur les mêmes représentations que le modèle dominant en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes. La question des « initiatives » est également méprisée car le modèle de référence demeure les luttes salariales. La ligne politique dominante est celle de la critique radicale et de ses conséquences en termes de contestation et d'opposition. « *Il est en effet rare, écrit Axel Honneth, que les mouvements sociaux surgissent immédiatement avec des objectifs positifs car ils apparaissent la plupart du temps en réaction à des expériences négatives et formulent des états de fait négatifs plus qu'ils n'expriment des visées positives.* » (Honneth, 2006, p. 35.) Dans les divers regroupements de cette mouvance, en particulier lors des forums sociaux, les mouvements de femmes ainsi que d'autres « minorités » ont eu du mal à se faire entendre (Hersent, 2003)

On observe aussi une marginalisation au sein des mouvements de l'économie solidaire. Même si un grand nombre d'initiatives de femmes s'en réclament ou pourraient s'en réclamer du fait de principes communs d'action, et même si les acteurs de l'économie solidaire tentent de se différencier de l'économie dominante, un long travail reste à faire concernant la question de la

place et de la position des femmes. Alors qu'on constate dans ce champ les mêmes inégalités qu'ailleurs en termes de représentation des femmes dans les instances de décision ou d'égalité professionnelle, le secteur a tendance à se penser naturellement vertueux sur cette question. L'appel incantatoire aux valeurs universelles masque des pratiques très inégalitaires. Dans l'économie solidaire, comme dans le reste de l'économie, l'accès aux postes de décision demeure largement fermé aux femmes qui sont encore trop souvent cantonnées dans les rôles de salariées. Si quelques femmes sont en poste de responsabilité, l'égalité tant en termes de représentation que d'égalité salariale n'est pas encore construite. Plusieurs auteures de l'ouvrage que nous avons coordonné insistent sur cet aspect, en particulier Denyse Côte qui revient sur les difficiles convergences entre le mouvement des femmes et l'économie sociale et solidaire au Québec. Madeleine Hersent et Pierrette Soumbou interrogent les initiatives de femmes en migration dans l'économie solidaire et soulignent leur difficile acceptation dans un milieu traditionnellement masculin.

Un autre écueil concerne les difficultés de reconnaissance par la mouvance féministe. En Europe, le militantisme féministe est dans une posture de contestation comme le mouvement social en général et hésite à entrer en débat avec les alternatives. Parfois, il les considère comme un élément affaiblissant les luttes. De plus longtemps les milieux féministes se sont centrés sur la question des droits économiques et ont peu investigué le champ économique ou seulement du point de vue du salariat et sont très réservés sur d'autres formes de travail ou d'activité.

Le positionnement des initiatives de femmes dans la sphère publique oscille entre déni et récupération. Dès lors qu'elles atteignent une certaine taille, qu'il s'agisse du nombre de femmes mobilisées ou de la richesse produite, elles courent un risque permanent de récupération, économique et/ou politique. Les femmes expliquent cette situation par la complexité de monter une activité transgressant les rôles et les habitudes. Elles questionnent la difficulté de changer d'échelle. Dès que les initiatives fonctionnent, elles sont détournées de leur objectif premier. Lorsque les initiatives prennent leur essor économiquement, elles sont fortement sollicitées pour intégrer des formes d'organisation et de commercialisation plus classiques que celles utilisées au démarrage. Plusieurs exemples notamment celui concernant le beurre de Karité au Burkina-Faso ou celui de l'huile d'argan au Maroc montrent que deux dynamiques jouent dans ce processus d'appropriation des démarches économiques des femmes : le système patriarcal et le système libéral, démarches différentes mais qui peuvent se révéler complémentaires pour déposséder les femmes de leur réussite. Parfois c'est également l'État qui intervient ou d'autres acteurs. Lorsque les initiatives mobilisent des femmes en masse, alors la récupération est davantage de nature politique par des réseaux ou organisations de nature diverse (politique, religieux, communautaire, etc.) qui cherchent à contrôler les populations féminines pour les utiliser à leur fin.

Les stratégies

Dans la dernière partie de cette communication nous nous intéresserons aux stratégies qui peuvent faciliter l'émergence et la consolidation de ces initiatives. Il nous semble fondamental de se mobiliser pour une politique de la reconnaissance en construisant des jeux d'alliance stratégique dans différents domaines. Les milieux de la recherche peuvent fournir des outils de connaissance et d'analyse, les mouvements sociaux peuvent apporter de la mobilisation collective et les médias de la visibilité.

La recherche est un allié important dans la mesure où elle peut élaborer des outils facilitant l'analyse d'objets actuellement trop peu identifiés et faciliter la visibilité. Deux champs de recherche nous semblent prioritaires : l'économie solidaire et les études féministes qui doivent croiser les questionnements. Mais cette alliance doit se construire de manière égalitaire entre

praticiens et chercheurs dans des démarches de recherche action qui construisent un rapport singulier au savoir.

L'alliance entre ceux qui agissent est également essentielle. Ces actions sont portées par des acteurs atypiques relativement en marge des circuits traditionnels qui souhaitent se doter de formes singulières de mobilisation. Les initiatives de femmes souhaitent des regroupements respectueux de leur identité et de leur dynamique qui permettent un renforcement des actions et des organisations par les échanges réflexifs, la capitalisation des actions et la mutualisation des méthodes. Les actrices se regroupent dans des modes d'organisations en réseau en marge des hiérarchies institutionnelles qu'il faut consolider: « *La reconnaissance sociale passe moins par l'accession aux postes officiels que pas l'investissement effectif de ses membres dans des actions concrètes* » comme le souligne Laurent Fraisse (Fraisse L., 2002).

L'alliance avec les mouvements sociaux est également très importante. Les actions collectives ont besoin d'être relayées par des réseaux élargis. Les mouvements féministes sont un partenaire privilégié. C'est une première étape pour faciliter d'autres convergences. Un document des Nations unies revient sur l'importance pour les réseaux féministes d'enclencher des alliances: « *Pour empêcher la justice entre les sexes de descendre encore dans les préoccupations mondiales, les mouvements féministes auront besoin de conclure de nouvelles alliances, avec des institutions gouvernementales, des mouvements sociaux et des partis politiques.* ».

L'alliance avec les médias est fondamentale pour la visibilité des initiatives et des enjeux de société qu'elles soulèvent. Mais l'aspect collectif se heurte à la mode des *success story* très prisée actuellement. Compte tenu du contexte socio économique très dégradé, les choses évoluent sur l'intégration de questions longtemps considérées comme périphériques mais qui deviennent centrales. Dans la même dynamique, on peut s'interroger sur le rôle des crises qui traversent le corps social qui peuvent représenter une opportunité pour des dynamiques de changement.

Ces initiatives n'ont de sens que si elles sont articulées à des problématiques sociétales plus larges. Repenser la richesse en tenant compte de l'utilité sociale des initiatives mais aussi en valorisant tout ce qui relève de la reproduction est un enjeu majeur pour ces différentes activités. C'est probablement sur ce thème que les alliances évoquées précédemment peuvent se construire pour engager une lutte commune. Promouvoir une autre conception de la richesse est le seul moyen d'éviter les biais d'une vision « moderniste », qui se contente d'intégrer les femmes au système préexistant. Il faut agir autrement mais aussi penser autrement (Ferber et Nelson, 1993 ; Matthaei, 2009).

Les enjeux d'une redéfinition de la richesse sont doubles. Le premier porte sur les rapports de genre : il s'agit de revaloriser la contribution des femmes à l'intérêt général et de lutter contre l'une des formes centrales d'injustices, celle de l'inégale répartition des activités de soin. Le second enjeu concerne la capacité de nos sociétés à avancer vers une économie durable, économie qui reconnaît et développe les activités et les services qui « prennent soin », tant des personnes (santé, éducation, culture, bien-être) que de la nature (Degavre ; Gadrey, 2010).

Madeleine Hersent
Isabelle Guerin
Juin 2010

Bibliographie

CATTANI A. D. (2005) « Utopie » in Laville J.L., Cattani A.D., *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer.

DEBORD G.,(1967), *La société du spectacle*, Paris, Gallimard

DE CERTEAU M. (1990), *L'invention du quotidien* Art de faire, Paris, Gallimard, 347 p.

EME, B. et LAVILLE, J.L. (2005), « économie solidaire » Laville J.L., Cattani A.D., *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Desclée de Brouwer.p. 253

EME, B., 2005, « Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire », *Revue internationale de l'économie sociale* (Recma), n° 296, pp. 42-55.

FRAISSE L. 2002 « S'organiser en réseau : une mutation de l'espace public associatif », In : J. Haeringer et F. Traversaz (cord) *Conduire le changement dans les associations d'action-sociale et médico-sociale*, Dunod p.123

FERBER, M., et NELSON, J., (éd.), 1993, *Beyond Economic Man : Feminist Theory and Economics*. Chicago : University of Chicago Press, 178 p.

FRAISSE, L., 2009, « From Grassroots Initiatives to Local Initiatives : Potential and Ambivalent Effects on Neighbourhood Development in the Age of Globalisation », *Social Polis* (Plate-forme sociale sur les villes et la cohésion sociale) ;

GADREY, J., 2002, « Croissance et productivité, des indicateurs en crise », *Travail et Emploi*, n°91, pp. 9-17.

HAZAN, E., 2006, *LQR La propagande du quotidien*, Paris, Raisons d'agir

HONNETH, A., 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelles théorie critique*, trad. O. Voirol, P. Rusch, A. Dupeyrix, Paris : La Découverte, 349 p.

HERSENT M. (2003), *Coopération et autonomie des femmes de banlieue*, Multitudes n°13.

LEFORT C., 1986, *Essai sur le politique : XIX^e et XX^e siècle*, Paris : Seuil.

MATTHAEI, J., 2009, « Beyond economic man: Economic Crisis, Feminist Economics, and the Solidarity Economy », Contribution à la conférence 2009 de *International Association for Feminist Economics*, Boston, 26-28 juin.

VERSHUR C., 2011, "Mouvements et organisations populaires en milieu urbain : identités de genre et brèches pour le changement" in : Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (cord), *Femmes, économie et développement de la résistance à la justice sociale*, Eres, p 375

COTÉ, D., 2011, " Difficiles convergences : mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise" in : Guérin I., Hersent M., Fraisse L. (cord), *Femmes, économie et développement de la résistance à la justice sociale*, Eres, p 375